

DES NOUVELLES DE XAMBES



Mairie de Xambes



Secrétariat

33 rue Principale 16330 Xambes

Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et vendredi : 8h-13h / 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-13h (fermé au public l'après-midi)

Tél. : 05 45 39 87 47

mairie.xambes@wanadoo.fr

Site Internet : www.xambes.fr

Permanence de la maire : mardi matin

En cas d'urgence : 06 12 36 64 36

Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h45

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

ÉTAT CIVIL

Décès :

FRAINAUD Monique, 13 07 2021

MENACHAUD Mireille, 06 08 2021

LALLUT Marie-Hélène, 22 08 2021

Sommaire n° 49

État civil	2
Sommaire	3
Éditorial	4
Travaux – réalisations – acquisitions	5
Petit patrimoine	
Les maisons de vignes du clos Clissac et de La Prade	6
Les loges dans la région de la Boixe	10
Embellissement, fleurissement	12
Urbanisme	
Plan Local d’Urbanisme Intercommunal	13
Dématérialisation des dépôts de demande d’urbanisme	14
Vie associative	
Amicale des propriétaires de Xambes	15
Club Nos villages	15
Comité des fêtes	15
Amicale des donneurs de sang	16
Animations	
Frairie	17
Rétrospective : un lâcher de montgolfière à la frairie de Xambes	19
Marchés de producteurs de pays	22
Décorations de Noël	23
Noël des enfants	24
Crèche de Noël	25
Affaires scolaires	
École Paul-Buard	26
Association des Parents d’élèves	27
Spectacle pour les maternelles	27
Site Internet de la commune	28
Commémorations	
18 juillet	29
11 Novembre	29
25 novembre	30
Informations pratiques	
Location de la salle des fêtes	31
Recensement militaire	31
Distribution de composteurs	31
Vie économique	32

ÉDITORIAL

Depuis deux ans et demi, l'équipe municipale et moi-même exerçons le mandat qui nous a été confié, avec enthousiasme. Nous avons encore beaucoup à apprendre, mais le désir de servir notre village domine lors de tous nos échanges et à l'évocation de chaque nouveau projet.

Les marchés de producteurs de pays, organisés sur la commune, ont été une réussite, les producteurs sont satisfaits, ils reviendront. Votre participation à ces évènements a été essentielle, elle nous a prouvé que ce type de manifestations répond à une attente.

Chaque semaine, je suis ravie de rencontrer nombre d'entre vous à la mairie. C'est notre maison commune, la première porte d'accès aux services publics et, pour ce qui nous concerne, également aux services postaux. Anne Ballanger et moi-même sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et vos préoccupations du quotidien.

Quelques nouveaux habitants sont venus grossir les rangs de notre population, nous sommes certains qu'ils sauront apprécier la qualité et le cadre de vie propices au calme, à la proximité et au respect de chacun. Bienvenue à eux !

Notre projet de réouverture du bar se concrétise enfin, nos efforts n'ont pas été vains. Cécile Dupas, habitante de Xambes depuis de nombreuses années, également conseillère municipale, en sera la gérante. À compter de fin janvier 2022, ce commerce proposera les services de bar, restauration, relais-colis, mise à disposition d'un poste informatique connecté à Internet et, probablement d'ici quelque temps, dépôt de pain. Nous lui souhaitons pleine réussite et nous serons, je l'espère, nombreux à y participer.

Enfin, sachez que la fibre optique est opérationnelle sur l'ensemble de la commune depuis le 4 décembre 2021. Vous pouvez dorénavant souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix.

Alors que nous espérions enfin avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, nous craignons que de prochaines annonces du gouvernement nous contraignent à annuler cette future rencontre. Dans l'attente d'éventuelles modifications des instructions préfectorales, la cérémonie des vœux est programmée le vendredi 21 janvier 2022.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année entourés des vôtres et le meilleur pour l'année 2022.

Géraldine JÉRÔME

TRAVAUX-RÉALISATIONS-ACQUISITIONS

- Suite à la visite de deux agences immobilières et face à l'ampleur et aux coûts très importants des travaux à réaliser, le conseil municipal a décidé de mettre en vente l'ex-maison Laforge. Le prix de vente, estimé par les agences, est fixé à 35 000 €.

- L'arrivée de l'automne a été l'occasion de poursuivre les travaux d'enherbement du cimetière sur l'allée principale.

- Afin d'achever les travaux du bar, la mise aux normes électriques a été réalisée. Sur les conseils de la référente « Hygiène et sécurité » de la Chambre de commerce, une porte coupe-feu va être installée entre la cuisine et le logement et un passe-plat va être créé pour permettre l'ouverture de ce commerce fin janvier, comme annoncé dans les pages précédentes.

- La réfection de la route de la Forêt a été effectuée dans le cadre du Fonds départemental d'Aide aux Communes (FDAC).

- 500 mètres linéaires de haies, financés par le Conseil départemental dans le cadre du budget participatif, ont été plantés en collaboration avec la Fédération de chasse de la Charente et l'association de chasse de Xambes. La préparation et les plantations ont nécessité un travail important qui a été possible grâce à la participation des chasseurs bénévoles. Nous les en remercions.

- Le logement « ancienne poste » fait actuellement l'objet de travaux de rénovation par les employés communaux. Ces travaux s'avèrent indispensables pour le proposer à nouveau à la location.

- L'audit pour la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), réalisé par l'Agence technique du Département (ATD16), préconisait l'achat d'une armoire forte ignifugée. Un équipement de ce type abrite désormais les registres d'état civil et les documents contenant des données personnelles à la mairie.

- Deux terrains situés aux abords du « Clos Mondésir » appartenaient à la Communauté de communes Cœur de Charente. Ils ont été acquis par la commune pour l'euro symbolique.

Géraldine JÉRÔME

PETT PATRIMOINE

Les maisons de vignes du Clos Clissac et de La Prade

Fin septembre, une remise en peinture des portes et volets ainsi que la sous pente de ces deux petites maisons ont été effectuées par Ludovic Régeon.

Elles font partie de notre patrimoine et les entretenir est notre devoir.

Elles sont indiquées sur la fiche de la randonnée pédestre « Sentier du Bois des Guillots », la carte de cette randonnée est disponible à la mairie.

Nous vous souhaitons une belle promenade et de belles découvertes.

Annick CAUSEL et la commission Cadre de vie



1. Maison du Clos Clissac.



2. Maison de La Prade.

Photos Annick Causel

Les maisons de vignes comportent chacune un panneau informatif, installé par la précédente municipalité, en 2015. Nous les reproduisons ci-dessous.

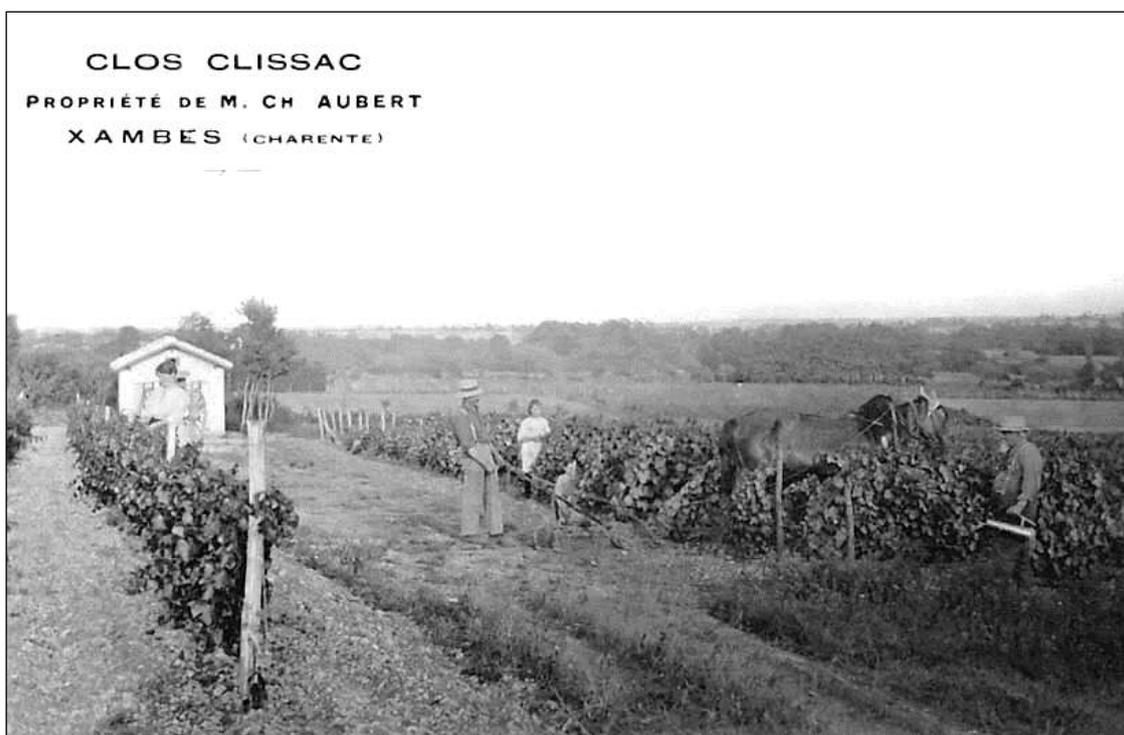
Maison de vignes du Clos Clissac

(À proximité de l'éolienne n° 1, la plus à l'ouest.)

Les maisons de vignes (localement *loges* ou *lojbes*) sont des cabanes en moellons calcaires, de plan carré ou rectangulaire, couvertes de tuiles. Elles ont été construites le plus souvent au XIX^e siècle, à une époque où la viticulture était très répandue dans notre région. Elles servaient d'abris temporaires aux ouvriers agricoles et de remises pour le matériel.

Le terme « clos » dans l'expression « Clos Clissac » renvoie d'ailleurs à une parcelle de vigne, fermée par une haie ou par un muret de pierres sèches (par extension, il a pu aussi désigner le cru produit sur cette parcelle).

Les maisons de vignes comportaient parfois, comme ici, une citerne enterrée. Elle collectait l'eau de pluie des gouttières, nécessaire au sulfatage des vignes (dont la préparation s'appelait localement *la drogue*).



Le Clos Clissac au début du XX^e siècle.

Coll. famille Bouchard

Durant la Seconde Guerre mondiale, la maison de vignes du Clos Clissac servit de dépôt de munitions à l'armée allemande. À l'intérieur, subsistent quelques graffitis laissés par les sentinelles : « *Meine erste Wache am 11 1 1941* » (Ma première garde le 11 1 1941)...

En 2004, elle est acquise par la municipalité de Xambes qui l'a fait restaurer par Henri Martin, employé communal.

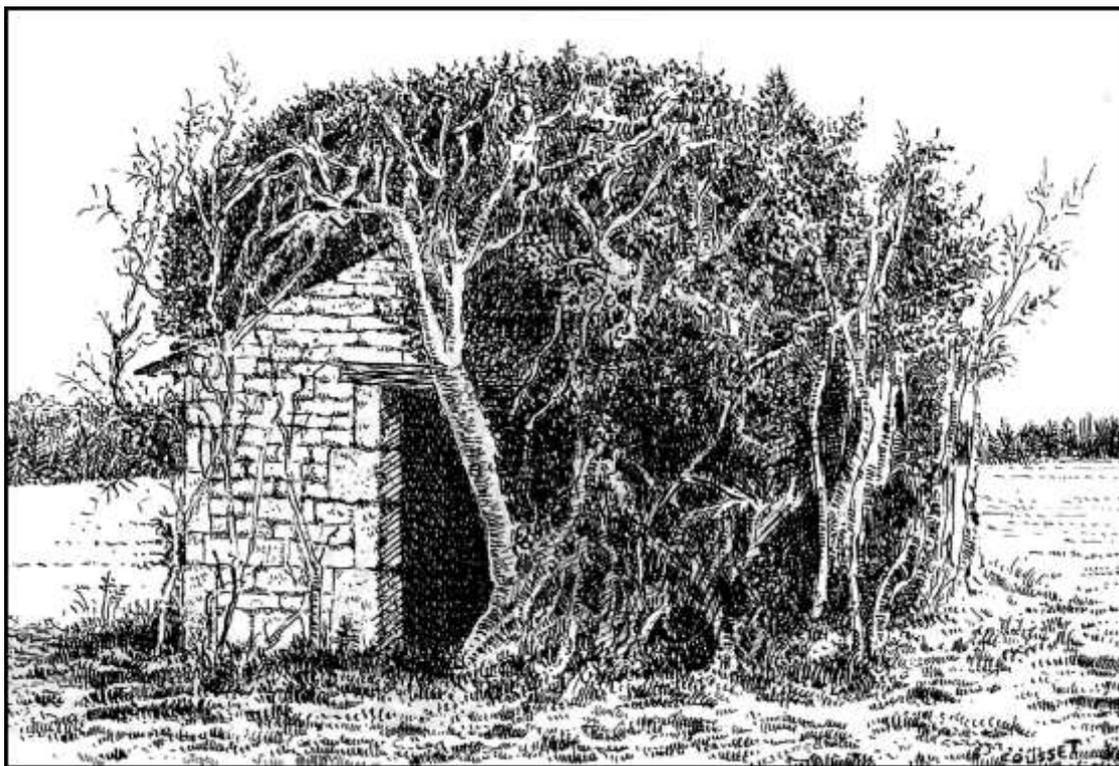
Conception J.-L. Jonquet

Maison de vignes de La Prade

(Au pied de l'éolienne n° 2.)

Les maisons de vignes (localement *loges* ou *lojbes*) sont des cabanes en moellons calcaires, de plan carré ou rectangulaire, couvertes de tuiles. Elles ont été construites le plus souvent au XIX^e siècle, à une époque où la viticulture était très répandue dans notre région. Elles servaient d'abris temporaires aux ouvriers agricoles et de remises pour le matériel.

En 2010, la maison de vignes de La Prade est acquise par la municipalité de Xambes qui l'a fait restaurer par Henri Martin et Geoffrey Régeon, employés communaux.



La maison de vignes de La Prade, avant restauration.

Dessin Jean-Marie Cousset

Conception J.-L. Jonquet

XAMBES III Sentier du Bois des Guillots

8,5 km - 2H10 

XAMBES

Au début du XI^e siècle, le village fut un lieu de pèlerinage prisé. En 1160, on aurait trouvé dans un puits situé près de l'église actuelle des reliques de sainte Marie-Madeleine et de saint Vincent. Ce puits a fait l'objet de pèlerinages, dont l'eau aurait accompli des miracles.

P Départ : Place de la salle des fêtes

1 Prenez la direction du Passage de la Porte de l'An 2000, ouvrage en pierre taillée, puis passez devant la Mairie. Poursuivez sur la Rue principale jusqu'à la rue des Guillots.

Soyez prudent vous empruntez ensuite la D32 sur 500m.

2 La Route des Guillots vous conduit vers la Côte de la Fue.

3 Le parc des éoliennes du lieu-dit la Prade est longé sur 1 km et fournit de l'électricité depuis 2008.

4 À la hauteur de Puissanganou vous poursuivez à travers les parcelles cultivées et gagnez Trotte-Vache. "Puy Sanganou" ou colline du sang : lieu possible d'une bataille entre des princes mérovingiens en 575, au

croisement de 2 voies romaines importantes (Saintes-Limoges et Poitiers- Périgueux).

5 En direction du Bois des Guillots, espace naturel agréable, vous traversez le ruisseau les Sept Fonts.

6 À la Prade, filer tout droit pour revenir directement à votre point de départ.

Possibilité de visiter sur votre gauche deux maisons de vignes restaurées, l'une au pied de l'éolienne n°2, l'autre 200 m à gauche après l'éolienne n°1 : vestiges Guerre 39/45 dans celle-ci (environ 1km supplémentaire).

7 À l'angle du bar du lavoir, prenez à droite Route de la Forêt, afin de découvrir le lavoir, puis l'église [1^{re} mention écrite de celle-ci en 988].

8 L'église paroissiale Notre-Dame-de-Tous-Biens construite au XII^e, puis au XV^e siècle a été très restaurée à la fin du XIX^e siècle. Sur le côté sud de l'église, le Puits des Miracles, appelé ainsi en raison des miracles survenus en l'an 1160.

INFOS PRATIQUES :

Ambérac : meublés
La Chapelle : restaurant, meublés
Coulonges : meublés
Vouharte : restaurant, bois : motocross
Xambes : bar, restaurant



Communauté de communes Cœur de Charente

Les « loges » dans la région de la Boixe

Les deux maisonnettes de Xambes figurent parmi les rares survivantes des très nombreuses cabanes de vignes qui couvraient, au début du siècle dernier, notre territoire. Elles servaient de refuge aux employés agricoles en cas de mauvais temps, et de stockage pour l'outillage. La carte ci-dessous montre que ces bâtisses étaient majoritairement localisées au sud ou à l'ouest de la forêt de la Boixe, dans les zones propices à la culture de la vigne qui, jusqu'au 19^e siècle, était florissante dans notre région. Cette manne économique devait recevoir un coup fatal avec l'apparition du phylloxéra, dans les années 1870-1880, entraînant l'abandon et la disparition de nombreuses maisonnettes.

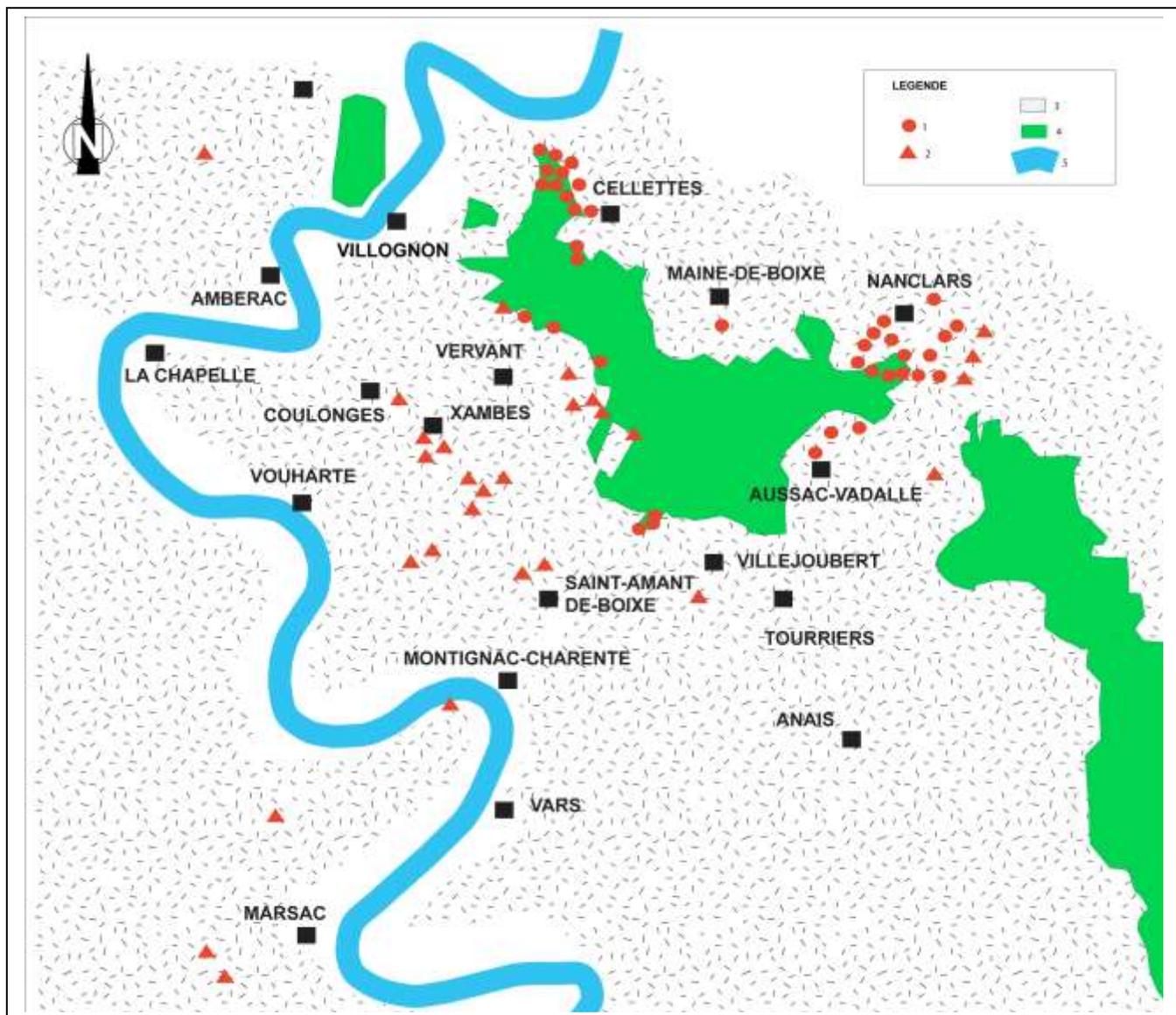
Cette carte, élaborée grâce à des prospections effectuées dans les années 2000, par les membres de la revue *Jadis*, recense aussi les cabanes en pierres sèches. Alors que les maisons de vignes sont de plan carré, bâties avec des moellons calcaires assemblés au mortier et couvertes de tuiles, les cabanes sont édifiées en pierres sèches (le « platin » calcaire), sans aucun liant, de plan circulaire ou semi circulaire avec pour couverture une voûte en encorbellement.



Cabane de pierres sèches, à Nanclars.
Photo Édith Brigot

On voit nettement que les cabanes se situaient en périphérie de la forêt, ce qui s'expliquerait par leur fonction d'abri pour les bergers qui surveillaient les troupeaux, car la forêt était autrefois une zone de pâturage.

Ces deux types de petites constructions en pierre étaient autrefois appelés localement des « loges » ou *lohjes*.



1. Carte synthétique de localisation des *lohjes* (à partir de la carte d'état-major, 19^e siècle).
 – Conception A. Vignet, réalisation J.-M. Cousset –



Légende :

- 1- Cabanes en pierres sèches.
- 2- Maisons de vignes.
- 3- Zone de culture de la vigne.
- 4- Forêt.
- 5- Fleuve Charente.

J.-Louis JONQUET
 (Sources : Aurélie VIGNET, « Les maisons de vignes », *Jadis* n° 14)

EMBELLISSEMENT, FLEURISSEMENT

Malgré une météo capricieuse, au cours de l'été, notre village a su montrer une image agréable et accueillante, aux dires des promeneurs et randonneurs.

Durant cette année, nous avons maintenu et complété les actions d'embellissement et de fleurissement durable en valorisant notre patrimoine.

Merci aux habitants qui nous ont donné des graines, plants et boutures que nous avons semés et plantés le long de différents murs ou rues de la commune. N'hésitez pas, vous aussi, à égayer vos pieds de murs ou à effectuer toute autre action d'embellissement. Courant 2022, le jury « Villages Fleuris » doit passer dans notre commune.

Trois terrains ont commencé à être préparés afin que nous puissions y semer de la jachère fleurie et mellifère au printemps prochain.

Concernant notre plantation de saules de vanniers dans les Chêneveaux, les boutures qui n'ont pas pris ont été remplacées fin novembre.

Le cimetière continue sa mue : l'allée centrale vient d'être enherbée. Nous verrons le résultat d'ici quelques mois.

En collaboration avec la Fédération départementale de chasse, dans le cadre du budget participatif départemental, 500 mètres de haies viennent d'être plantés aux abords de différents chemins communaux. Un désherbage mécanique et un labour-émiettage, effectués par Francis Régeon, ont été nécessaires au préalable.

Par la suite, lors de deux demi-journées, des bénévoles, chasseurs, conseillers municipaux, habitants et élèves de notre école se sont retrouvés pour procéder aux plantations et au paillage des haies. Une bonne ambiance et un pot ont clôturé ces bons moments de partage.

L'objectif de ce projet est de réhabiliter les chemins ruraux afin de permettre le retour de la petite faune sauvage. Faire revivre les chemins ruraux constitue une ressource de biodiversité.

Merci encore pour l'implication des habitants, des bénévoles, des employés municipaux : Ludovic, Stéphane, Jean-Philippe qui participent à ce bien vivre à Xambes.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année, prenez soin de vous.

Annick CAUSEL et la commission Fleurissement-Cadre de vie



La plantation des haies par les élèves de l'école Paul-Buard.

Photo J.-Louis Jonquet

Plan local d'urbanisme Intercommunal (PLUi)

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, l'élaboration des pièces réglementaires se poursuit. Trois grands documents, avec lesquels les autorisations d'urbanisme devront être conformes ou compatibles, sont en cours de finalisation :

- **Le document graphique** qui définit les zones (Urbaines, À Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) et les secteurs soumis à des prescriptions particulières.
- **Le règlement écrit** qui fixe les règles en matière d'occupation et d'utilisation du sol et d'aspect extérieur des constructions.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** qui établissent un cadre pour l'aménagement des futurs secteurs de projet.

Ces pièces réglementaires traduisent le projet politique de la communauté de communes exposé dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), et respectent les lois et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays ruffécois. Des principes objectifs ont également été établis pour que ce PLUi soit cohérent à l'échelle des 51 communes (exemples : critères communs pour délimiter les zones urbaines, règles communes en matière de constructibilité dans les zones Agricoles et Naturelles). Ils permettront de justifier le projet auprès des partenaires et de la population. Des temps d'échanges sont, à ce titre, organisés tout au long de la démarche et jusqu'à l'arrêt du PLUi prévu courant du premier semestre 2022. Des réunions publiques seront organisées en début d'année 2022 pour recueillir vos remarques.

D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le cahier de suggestions présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail : plui@coeurdecharente.fr.



CdC *Cœur de Charente*
Service Urbanisme

Dématérialisation des dépôts de demande d'urbanisme

Un usager pourra prochainement déposer en ligne sa demande d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable de Travaux, Certificat d'Urbanisme...). Toutes les communes devront en effet être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme, appelé dispositif de Saisine par Voie Électronique (SVE) qui sera déployé dans le courant du 1^{er} trimestre 2022.

Les bénéfices de la dématérialisation pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.
- Une aide à la saisie des formulaires (« Cerfa ») et un pré-contrôle de la qualité / complétude des données.
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

Ce service est destiné tant aux particuliers qu'aux professionnels (notaires, constructeurs, architectes...).

Pour accéder à ce service, il vous suffira de saisir l'URL suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur internet : **<https://sve.sirap.fr>**

Un guide sur la Saisine par Voie Électronique (SVE) sera bientôt disponible sur le site de la Communauté de Communes Cœur de Charente, dès l'ouverture du service.

Bon à savoir : le dépôt en mairie des demandes d'urbanisme au format papier sera toujours possible.



CdC *Cœur de Charente*
Service Urbanisme

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des propriétaires de Xambes

L'assemblée générale a eu lieu le 12 juillet 2021. Le nouveau bureau se compose de Ludovic Régeon (président), Laurence Régeon (trésorière), Manu Mironneau (secrétaire), Patrick Bouyer, Claude Régeon (vice-président), Jean-Louis Stasiak (trésorier adjoint) et Stéphane Chesneau (secrétaire adjoint). Nous repartons avec vingt chasseurs.

Avec la crise que nous connaissons, aucune festivité n'a été réalisée jusqu'à maintenant. Nous espérons fortement pouvoir vous proposer, en 2022, notre traditionnelle journée chasse à courre avec le repas le 29 janvier et un lâcher de truites au mois d'avril.

Au début du mois de décembre, 500 mètres de haie ont été plantés sur la commune en partenariat avec la municipalité. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à ces plantations ainsi que la fédération départementale des chasseurs et le Conseil départemental pour leur soutien financier.

Nous avons un projet associatif « petit gibier » qui prévoit un lâcher de faisans communs à partir de l'été 2022. Ces faisans ne seront pas chassables pendant quelques années. Cette action devrait permettre de retrouver une souche de faisans sauvages.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Le président
Ludovic RÉGEON

Club Nos villages

Concernant le Club Nos village, nous voudrions organiser une assemblée générale, début janvier, pour pouvoir reconstituer un bureau et relancer les activités dès que possible.

Jean BARDEAU
Trésorier

Comité des fêtes

Bonjour à tous

Avec ces années difficiles pour tout le monde, nous avons réussi à organiser notre frairie annuelle, sur deux jours, avec son superbe feu d'artifice musical que vous avez tous bien apprécié, je pense. Nous avons aussi participé aux quatre marchés de producteurs avec la chambre d'agriculture. Ils ont bien fonctionné grâce à votre présence à tous et avec une météo très agréable. Nous tiendrons notre assemblée générale le 14 janvier prochain afin de renouveler le bureau. Le comité des fêtes et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année, beaucoup de bonnes choses pour 2022. À très bientôt.

Denis GUYNOUARD,
Président et toute son équipe du Comité des fêtes

Amicale des donneurs de sang
Association cantonale des donneurs de sang volontaires et bénévoles

Don de sang, don de moelle osseuse, don d'organe, même combat :
« Sauver des vies »

Alors que 2021 s'achève, les responsables de l'amicale des donneurs de sang de la Boixe constatent avec amertume que cette année encore le nombre de flacons de sang recueillis lors des collectes reste à un bas niveau. Cette désaffection des personnes potentiellement aptes à venir donner un peu de leur sang est particulièrement élevée chez les habitants des communes dans lesquelles ne sont pas organisées de collectes. Mais l'organisation d'une collecte nécessite une salle spacieuse, accessible pour tous, avec cuisine conforme, ce que toutes les communes n'ont pas.

Donner son sang est-il dangereux ? Non, le matériel de transfusion est stérile et à usage unique. Un entretien pré-don avec un docteur permet de déterminer votre aptitude au don. Le sang prélevé se reconstitue en quelques heures. Après le don, une collation est offerte qui permet de se reposer tout en se restaurant.

Le sang artificiel existe-t-il ? Non, le sang humain est si complexe que la recherche n'a pas encore réussi à élaborer un produit ayant toutes ses propriétés.

Pour tout renseignement d'ordre médical sur le don, téléphoner à la maison du don de la Charente : 05.45.91.46.44. Pour tout don, se munir d'un papier d'identité.

Prochaine collecte : jeudi 30 décembre à Saint-Amant-de-Boixe (16h30-19h30).

Programme 2022 de l'association :

5 collectes (de 16h30 à 19h30) : 10 mars à Anais, 16 mai à Tourriers, 19 juillet à Marsac, 6 octobre à Vars, 22 décembre à Saint-Amant-de-Boixe.

Assemblée générale : 17 mars à 19h (salle du Casino à St-Amant).

Repas « mouton grillé » : dimanche 24 juillet à 12h30 sur le site de Marchot.

Peut-être une sortie en bus avec Montignac-Charente-Loisirs ?

J.-Paul MICHELOT
Tél. : 05 45 39 74 08

ANIMATIONS

Frairie

La frairie s'est déroulée les 4 et 5 septembre sous un soleil radieux. Organisée par le Comité des fêtes avec le concours de la municipalité, ce fut un plaisir de nous retrouver à cette occasion après une année d'interruption liée à la crise sanitaire. Nous avons pu profiter des attractions, des animations et de la buvette tout au long du week-end.

Le samedi matin, le bric à brac a réuni une quarantaine d'exposants. Puis une tombola a été organisée dans l'après-midi : il s'agissait de trouver le poids d'un pain « géant » confectionné par le Fournil de Vars ; l'heureuse gagnante a pu repartir avec un jambon ibérique et une bouteille de vin.

Le samedi soir, le traditionnel feu d'artifice, financé par la municipalité, nous a « régales » ! Vous trouverez d'ailleurs une vidéo sur le site internet de la commune (www.xambes.fr).

Le dimanche midi, le repas préparé par le Comité des fêtes a réuni 80 convives dans un esprit de convivialité. Nous remercions les membres et bénévoles du Comité pour leur implication et leur bonne humeur ainsi que le Fournil de Vars pour son aide (pain, rôtisserie des poulets).

Enfin, en soirée, les tours de manège offerts par la municipalité et annoncés par Madame la Maire ont ravi petits et grands !

Ce fut un week-end agréable et festif comme en témoignent les photos ci-dessous.

Laurence PAPONNET

Photo Anna Paponnet





1. Le Comité des fêtes a pris en charge la préparation du repas du dimanche.
Photo Laurence Paponnet



2. Les manèges : un succès jamais démenti.
Photo Laurence Paponnet

Rétrospective : un lâcher de montgolfière à la frairie de Xambes

La famille Frainaud nous a communiqué une série de photographies montrant les préparatifs d'un lâcher de montgolfière à Xambes. Nous la remercions d'avoir ainsi contribué à la préservation de la mémoire de notre village.

L'auteur des prises de vue, Pierre Frainaud, se souvient que cette animation avait eu lieu en clôture d'une frairie, au début des années 70. Elle avait d'ailleurs été associée à un autre rituel qui réjouissait particulièrement les enfants, « les bombes à jouets », sorte de gros pétards qui, en explosant, libéraient une ribambelle de babioles.

L'aérostat se composait d'une enveloppe en papier qui était gonflée d'air chaud produit par un réchaud de fortune (une boîte de conserve...) dans lequel on enflammait de l'alcool à brûler.

J.-Louis JONQUET



1. L'enveloppe en papier est dépliée devant la coopérative agricole (sortie nord du village, actuelle route de la Forêt). On remarque la présence du garde champêtre, reconnaissable à son képi.



2. Élie Régeon, le maire, s'apprête à enflammer le réchaud à alcool à l'aide de son cigare.



3. L'enveloppe en papier est gonflée avec l'air chaud produit par la combustion de l'alcool à brûler dans la boîte de conserve.



4. Le remplissage est terminé.



5. Le lâcher.



6. L'envol au-dessus de Xambes.

Marchés de producteurs de pays

Les quatre marchés de producteurs de pays organisés en 2021 par le conseil municipal, avec la collaboration du Comité des fêtes, se sont bien déroulés. Nous remercions très sincèrement la municipalité de Saint-Amant-de-Boixe pour le prêt du matériel électrique qui a fortement simplifié l'organisation des manifestations.

Nous avons eu une météo clémente à chacune de ces manifestations. Les producteurs, généralement les mêmes sur les quatre marchés, ont été satisfaits de leurs ventes et surtout de l'ambiance qu'ils ont pu découvrir dans notre petite commune.

Retrouvez toute la qualité et les saveurs des produits de notre région avec les producteurs.

Allier plaisir des papilles et respect de l'environnement, c'est possible et c'est souhaitable pour préserver nos cadres de vie et participer au mieux-être global.

Afin de pouvoir vous accueillir encore plus nombreux lors des prochaines manifestations, nous vous avons fait parvenir une enquête de satisfaction et vos retours nous ont permis de mieux définir vos centres d'intérêts.

Si vous avez des suggestions concernant l'attractivité et les manifestations que nous pourrions organiser sur la commune, n'hésitez pas à nous contacter.

La commission Manifestations-Vie associative-Attractivité



Le marché du 12 novembre.

Photo J.-Louis Jonquet

Décorations de Noël

Les samedis 20 et 27 novembre, l'équipe municipale et les bénévoles ayant répondu présents ont confectionné les décorations de Noël destinées à décorer notre commune.

Après un moment convivial d'accueil, les décorations déjà mises en place l'année dernière ont été dépoussiérées et leurs couleurs ravivées. Nous en avons aussi conçu et réalisé de nouvelles.

Les décorations de Noël permettent de nous redonner le sourire ! Elles sont liées aux fêtes de fin d'année, associées à des réjouissances et à une certaine forme de magie.

Elles apportent du réconfort dans le calme et le froid de l'hiver.

Nous espérons que celles-ci vous plairont. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques.

La commission Manifestations-Vie associative-Attractivité



L'atelier « Décorations de Noël » en plein travail.

Photo J.-Louis Jonquet

Noël des enfants

Cette année, nous avons souhaité organiser un après-midi de Noël festif, pour les enfants de la commune et leurs parents.

Après la projection du film d'animation « Les 5 légendes », le Père Noël a fait son arrivée en calèche (aimablement mise à notre disposition par Jean-Luc Tessier). Il a procédé à la traditionnelle distribution de cadeaux aux enfants qui ont pu ensuite terminer l'après-midi par un goûter. Clou de la journée : les enfants ont pu bénéficier d'un tour en calèche... succès assuré.

Nous avons tous retrouvé notre âme d'enfant et nous espérons pouvoir émerveiller nos jeunes d'une année sur l'autre.

À l'année prochaine, Père Noël ! N'oublie pas les petits souliers des enfants de Xambes (et des grands...).

La commission Manifestations-Vie associative-Attractivité



Noël des enfants de la commune : l'arrivée du Père Noël en calèche.
Photo J.-Louis Jonquet



Le vrai Père Noël est venu à Xambes distribuer les cadeaux.
Photo Laurence Paponnet

Crèche de Noël

La paroisse vous invite à venir visiter la crèche dans l'église de Xambes, tous les jours de 10 h à 17 h. Dans le souci de nous améliorer, vos appréciations seront les bienvenues sur le livre déposé à l'entrée. Merci.

Pierrette BAUD, Anne-Marie BARDEAU



Église Notre-Dame de Xambes : La crèche de la paroisse.
Photo Anne-Marie Bardeau

AFFAIRES SCOLAIRES

École Paul-Buard

En ce début d'année scolaire 2021-2022, nous avons accueilli 14 Petites Sections.

La classe de maternelle compte donc désormais 26 élèves.

La classe de CP compte, quant à elle, 20 élèves.

Tout s'est très bien déroulé pour tout le monde.

Cette année encore, nous avons participé à la semaine du goût. Le thème choisi était « La citrouille ».

Cela nous a servi de base pour l'élaboration d'un superbe projet intitulé « Le concours de soupes de sorcières ». Chaque classe a elle-même imaginé une recette de soupe à base de citrouille. Le vendredi 22 octobre, les parents ont été invités à venir déguster ces soupes et à voter pour leur soupe préférée. C'est la soupe de la classe des CP-CE1 qui a gagné. Beaucoup de familles sont venues, nous avons tous beaucoup apprécié ce moment.

Le mardi 9 décembre, à 18h, a eu lieu le traditionnel marché de Noël. Les bénéfices de cette manifestation ont été reversés à la coopérative scolaire.

Aussi, jeudi 16 décembre, nous nous sommes rendus au Mégarama de Garat afin de visionner deux films. Cette sortie a été entièrement financée par le SIVOS. De retour à l'école, les élèves ont pu prendre le traditionnel repas de Noël.

Nous avons également le plaisir de vous annoncer la renaissance de l'APE. Nous remercions chaleureusement les parents qui se sont mobilisés.

Enfin, un petit mot pour vous dire que nous manquons de livres de littérature de jeunesse dans nos classes. Si vous possédez des livres que vous n'utilisez plus, nous faisons donc appel à votre générosité.

Toute l'école, petits comme grands, vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.

La directrice, Aurélie MARTIN



Photos école Paul-Buard



Association des Parents d'Élèves

APE « Les Petits Loups »
RPI Xambes-Coulonges-Villognon

Suite à l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves, le 16 novembre dernier, il a été décidé de sortir celle-ci de son sommeil. En effet, il nous semble que l'association est essentielle à la vie de nos écoles, tant pour ses activités vouées à la récolte de fonds **afin d'accompagner les enseignants dans leurs activités pédagogiques et récréatives**, que pour le lien social qu'elle crée.

Il a ainsi été élu un bureau qui se compose de la façon suivante :

Anne Lise Bétin, présidente

Sabine Dedrich, secrétaire

Mathieu Thomas, trésorier.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous accompagner dans nos actions pour nos enfants.

Nous restons à votre écoute via l'adresse mail suivante :

ape.xambescoulongesvillognon@gmail.com

Spectacle pour les maternelles

Le vendredi 3 décembre, la municipalité avait prêté la salle des fêtes pour accueillir la compagnie Juste Nez. Celle-ci proposait en effet un spectacle aux écoles maternelles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Coulonges-Villognon-Xambes et de Saint-Amant-de-Boixe. Intitulée « Le son des mots », la représentation menée par Brigitte Vastel-Texier autour du mime et de la poésie, s'inspirait notamment de l'œuvre du poète charentais (aujourd'hui décédé) Jean-Hugues Malineau. Très appréciée des jeunes enfants et des enseignantes, cette animation était financée par la commission Culture et patrimoine de la CdC (Communauté de Communes) *Cœur de Charente* qui souhaite dynamiser l'offre culturelle sur notre territoire.

J.-Louis JONQUET



Brigitte Vastel-Texier présente « Le son des mots ».

Photo : J.-Louis Jonquet

Cela fait bientôt un an que le site internet de la commune est en ligne.

Vous pouvez y trouver des informations pérennes ou ponctuelles, et il est régulièrement mis à jour.

Lorsque vous cherchez des renseignements concernant Xambes, ayez le réflexe « site internet » !

Voici une liste non exhaustive des informations contenues sur le site :

- les manifestations à venir (marché local, frairie, repas d'association...) dans la rubrique « **actualités** »,
- les coordonnées, horaires d'ouverture, contacts de la mairie, de l'école ou de l'agence postale... dans la rubrique « **équipements** »,
- un lien vers le site du service public dans la rubrique « **démarches administratives** »,
- les randonnées au départ de Xambes, la liste des commerçants/entreprises de la commune, les sites de producteurs locaux... dans la rubrique « **services de proximité** »,
- les arrêtés municipaux, journaux communaux, P.V. des réunions du conseil municipal ou infos sur le syndicat mixte de la fourrière... dans la rubrique « **vie municipale** »,
- les comptes rendus avec photos des manifestations passées dans la rubrique « **évènements** »,
- toutes les informations utiles sur l'école (horaires, modalités d'inscription...) mais aussi sur la garderie, la cantine, le bus scolaire dans la rubrique « **vie scolaire** »,
- les coordonnées des associations de la commune dans la rubrique « **associations** ».

Le site se veut pratique et nous espérons qu'il répond à vos besoins.

Si vous avez des remarques, en vue de l'améliorer ou de l'enrichir, vous pouvez contacter Laurence PAPONNET au 06 24 20 26 32.

Laurence PAPONNET

COMMÉMORATIONS

18 juillet

Conformément aux instructions de Monsieur le Premier Ministre, les bâtiments et édifices publics ont été pavés aux couleurs françaises, le 18 juillet dernier, à l'occasion de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France. Le message adressé à cette occasion par Madame la ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été affiché. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site Internet de la commune : www.xambes.fr (rubrique « actualité »).

11 Novembre

Cette année, l'allègement des mesures sanitaires a permis de commémorer le 11 Novembre (*Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix. Hommage à tous les « Morts pour la France »*.) en présence du public.

La cérémonie, conduite par Madame la Maire, assistée d'élus municipaux et avec la participation d'une délégation des anciens Combattants de Saint-Amant-de-Boixe, s'est déroulée en trois temps :

- Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts,
- Lecture de la liste des Morts pour la France,
- Lecture et affichage du message de Madame Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du message de Madame Darrieussecq ainsi que la liste des Morts pour la France sur le site Internet de la commune : www.xambes.fr (rubrique « actualité »).



11 novembre 2021, lecture du message ministériel.

Photo : Denis Guynouard et J.-Louis Jonquet

25 novembre

Le 25 novembre 2021, à l'occasion de la cérémonie de la Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, les bâtiments et édifices publics ont été pavoisés. Le message de Madame la Ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants auprès de la ministre des Armées a été affiché. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site Internet de la commune : www.xambes.fr (rubrique « actualité »).

INFORMATIONS PRATIQUES

Location de la salle des fêtes

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard
(Tél. : 06 21 20 64 90).

Le recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Pour effectuer le recensement, contacter le secrétariat de mairie. Vous pouvez aussi contacter le correspondant défense de la commune de Xambes :

Denis Guynouard au **06 21 20 64 90**.

Distribution de composteurs

Calitom propose une distribution de composteurs sous forme de commandes groupées auprès des municipalités.

Bio-seau : gratuit

Composteur 400 L plastique + bio-seau : gratuit

(Second équipement : 35 €)

Composteur 600 L plastique + bio-seau : 15 €

(Second équipement : 50 €)

Composteur 800 L bois + bio seau : 30 €

(Second équipement : 65 €)

Pour tout renseignement sur les modalités pratiques, contactez le secrétariat de la mairie.



Infographie : Laurence Paponnet

Des Nouvelles de Xambes n° 49

Magazine gratuit,
diffusé à 160 exemplaires
Responsable de la publication :
Géraldine JÉRÔME
Impression :
Mairie de Xambes (Charente)
Conception et réalisation :
Commission Communication
Dépôt légal : décembre 2021

Photo 1^{re} de couverture :
Annick Causel